

Renens, le 9 décembre 2021

APPEL À CANDIDATURES – Résidence EXECAL à La Becque 2022

Une résidence estivale d'un mois afin de développer un projet dans un cadre exceptionnel

L'appel à candidatures pour la Résidence EXECAL à La Becque 2022 est ouvert. L'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, en partenariat avec [La Becque | Résidence d'artistes](#), offre l'opportunité à trois ancien-ne-s étudiant-e-s de participer à un programme de résidence pendant l'été 2022, à la Tour-de-Peilz (CH).

Le programme Résidence EXECAL à La Becque a pour but d'encourager le développement de projets et l'excellence de la relève en art et en design. Durant l'été 2022, la Résidence EXECAL à La Becque offrira l'opportunité à trois ancien-ne-s étudiant-e-s de l'ECAL de bénéficier chacun-e d'un séjour de quatre semaines dans le but de développer un projet dans un cadre de création exceptionnel, incl. logement, frais de voyage et bourse.

L'appel à candidature est ouvert à tou·te·s les *alumni·ae* de l'ECAL, venant de toutes disciplines, pour autant qu'ils soient diplômé·e·s depuis au moins trois années lors du début de la période à La Becque à l'été 2022.

Les dates des Résidences EXECAL à La Becque 2022 sont les suivantes :

- 27 juin – 24 juillet 2022
- 27 juillet – 24 août 2022
- 31 août – 28 septembre 2022

Délai de candidature : 17 janvier 2022, à 23h59 CET.

Plus d'informations et soumission des candidatures : <https://ecal.ch/fr/4121/ecal/partnerships/la-becque-ecal-execal-residences>

Le programme de Résidence EXECAL comprend :

- Une compensation des frais de voyage à hauteur de 800.00 CHF (y.c. aller-retour vers et de la Suisse) ;
- Une bourse forfaitaire de 1500.00 CHF pour la durée de la résidence (4 semaines) ;
- Logement et espace de travail ;
- Accès aux espaces et infrastructures de La Becque ;
- Conseils et mentorat de la part de l'équipe de La Becque ;
- Éventuelle participation à des événements dans le cadre des programmes de l'ECAL et de La Becque ;
- Promotion des projets issus de la résidence sur les plateformes de communication de l'ECAL et de La Becque.

Responsabilités des Résident-e-s EXECAL sélectionné-e-s :

- Éventuelles procédures administratives permettant le séjour (visa, etc.) ;
- Obtention des diverses assurances requises (santé, accident, voyage, ...)

- Accord et respect des règles liées aux espaces de La Becque et du cadre donné par le programme Résidence EXECAL à La Becque ;
- Planification et production de contenu, lié au projet de résidence, incl. documentation du projet à des fins de communication et rapport de fin de résidence ;
- Implication dans les éventuelles activités organisées dans le cadre de La Becque et de la Résidence EXECAL à La Becque.

Les documents suivants sont nécessaires à l'évaluation des candidatures, merci de les envoyer en un seul fichier PDF (en français ou anglais) :

- **Note de concept sur le projet de résidence** – une brève note de concept (env. 500 mots) sur le projet, qu'il s'agisse d'une phase de recherche ou de production, que vous aimeriez conduire à La Becque dans le cadre de la résidence EXECAL ainsi que les raisons pour lesquelles ce projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque.
A noter que La Becque « (...) porte une attention particulière aux projets artistiques explorant des thèmes liés à la nature, à l'environnement et à la technologie, notions de notre contemporanéité de plus en plus incontournables et indissociables. D'une urgence particulière, ces thèmes alimentent toutes les disciplines du champ artistique – et les artistes sont parmi les plus à même de dégager des alternatives, tant dans notre rapport aux technologies que dans celui que nous entretenons avec la nature. »
- **Biographie** – une courte biographie professionnelle (env. 300 mots).
- **Texte sur votre pratique** – Décrivez les concepts qui sont à l'origine de vos projets au travers d'un texte de telle manière à aider le jury à comprendre les thèmes et intentions qui animent votre pratique (env. 300 mots).
- **Une sélection de 5 projets récents** – Une sélection de cinq images/vidéos/enregistrements/etc. issue de vos travaux récents et accompagnés d'une description. Les vidéos/enregistrements doivent être téléchargés sur Youtube ou Vimeo. Merci d'inclure les éventuels liens et mots de passe permettant leur accès.
- **Une copie de votre diplôme ECAL** – une copie de votre certificat de diplôme (BA, MA ou MAS) de l'ECAL. A noter que toutes les candidat·e·s doivent avoir été diplômé·e·s de l'ECAL et avoir fini leurs études au moins 3 ans avant le début du programme de résidence à La Becque à l'été 2021 (i.e. **les candidat·e·s doivent avoir été diplômé·e·s au plus tard en 2019. Les étudiant·e·s diplômé·e·s en 2020 et 2021 ne peuvent pas se présenter**).

Le·a candidat·e· doit :

- Soumettre sa candidature **jusqu'au 17 janvier 2022, à 23h59 CET**, à travers le formulaire suivant : <https://www.ecal.ch/fr/3944/>
- Assembler tous les documents dans **un unique fichier PDF ne dépassant pas 10 MB**.
- **Nommer le fichier** de la manière suivante : EXECAL Residence at La Becque 2022_Nom Prénom.pdf

Les candidat·e·s retenu·e·s seront informé·e·s par email dans le courant du mois de février 2022. Les candidat·e·s non-sélectionné·e·s seront également informé·e·s.

Pour toutes questions, merci de bien vouloir consulter le FAQ.

Pour plus d'informations, merci de contacter : cecile.vulliemin@ecal.ch